



Institutionnaliser la pair-aidance

Donner une place à l'expérience vécue dans les équipes cliniques



CONSTATS

Ce qu'on observait sur le terrain



Du côté des équipes :

- Les pairs aidants étaient **intégrés de façons variables selon les équipes**, parfois de manière assez informelle, ce qui pouvait créer une **confusion autour de leur rôle**,
- Une même personne pouvait occuper simultanément des fonctions de recherche et de pair-aidance, sans que les frontières entre ces rôles soient toujours clairement établies.



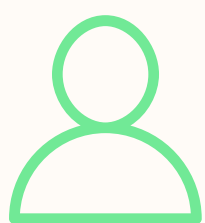
Du côté des jeunes :

- Certains jeunes entretenaient une **méfiance envers les institutions** et adhéraient davantage aux services lorsqu'ils pouvaient **entrer en relation avec une personne ayant vécu des expériences similaires** aux leurs.



LE DISPOSITIF

Ce qui a été mis en place



Création d'un poste de spécialiste en activités cliniques (SAC) en pair-aidance afin d'**assurer un encadrement spécifique**.



Mise en place d'un **accompagnement clinique et organisationnel des pairs aidants** dans les équipes, avec clarification de leurs rôles et de leurs limites d'intervention.



Développement d'une **communauté de pratique réunissant régulièrement les pairs aidants**, les SAC et certaines équipes cliniques.



Encadrement du nombre d'interventions réalisées auprès des jeunes, afin de **préserver le caractère complémentaire de la pair-aidance**.

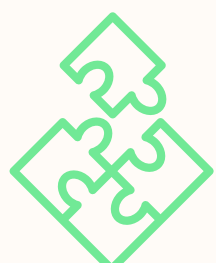


EFFET OBSERVÉ

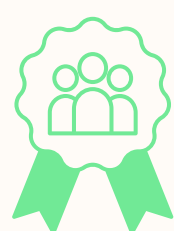
Pourquoi cette pratique fait-elle une différence?



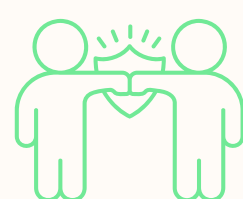
Améliore l'intégration des pairs aidants dans les équipes cliniques.



Clarifie les **rôles**, les **responsabilités** et les **attentes** liées à la pair-aidance.



Favorise la reconnaissance de l'expérience vécue comme une expertise complémentaire à celle des intervenants.



Facilite le développement d'un **climat de confiance** auprès de jeunes parfois plus méfiants envers les services.



Contribue à **réduire les risques d'isolement** professionnel et de **surcharge**.



INSPIRATION

À retenir pour l'implantation



Définir clairement le rôle des pairs aidants et les limites de leur intervention.



Prévoir un encadrement clinique et organisationnel spécifique.



Identifier une personne responsable capable de soutenir leur développement et leur reconnaissance dans les équipes.



Créer des espaces de soutien et de partage entre pairs, notamment par une communauté de pratique.



Reconnaître que l'intégration de la pair-aidance demande une adaptation des équipes.